



Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500468-20251217-2025_186-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025

Séance du 16 décembre 2025

Délibération n° 2025-186 R
Objet : Décision modificative n°1
– Budget annexe intermittent
Chauveton

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le huit décembre deux mille vingt-cinq à la
Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Zoïa Depeille, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votants : 27

Présents :

Madame Chantal EYMOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Madame Barbara GASQUET, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Robert PELLISSIER et Monsieur Jean Louis RIFFAUD

Représentés :

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Madame Chantal EYMOUD
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Madame Annick BOUSSIÈRE donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Vincent ESMIEU
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir à Monsieur Jean Claude DOU

Absents excusés :

Madame Véronique CONSTANS et Monsieur Pierre BRUYAT

Madame le Maire expose qu'en vue de permettre, d'un point de vue comptable, la bonne tenue du budget annexe de stock de la ZAM Chauveton, il convient de rectifier les imputations comptables inexactes des stocks de terrains réalisées au cours des exercices précédents, et de rectifier le budget primitif 2025 du budget annexe ZAM Chauveton, en supprimant les crédits portant sur les intérêts d'un prêt relais non contracté.

Les virements de crédits proposés sont donc les suivants :

Section de fonctionnement

En dépenses et recettes :

- Suppression des crédits prévus en opérations réelles et d'ordre, portant sur les intérêts d'un prêt relais non contracté ;
- Ajustement du montant du stock initial et du stock final de terrains ;
- Diminution du virement à la section d'investissement ;

Soit au total une diminution de 42 000 € de crédits en dépenses et recettes de fonctionnement.

Section d'investissement :

En dépenses et recettes :



- Ajustement du montant et modification de l'imputation comptable du stock initial et du stock final de terrains ;
 - Diminution du virement de la section de fonctionnement ;
- Soit au total une diminution de 14 000 € de crédits en dépenses et recettes d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Recettes		Dépenses	
				Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
042	60315		Variation des encours de production de biens				31 608,47 €
66	66111		Charges financières			14 000,00 €	
043	608		Frais accessoires sur achats de terrains			14 000,00 €	
043	796		Transfert de charges financières	14 000,00 €			
75	757361		Subvention équilibre commune	14 000,00 €			
042	60315		Variation des encours de production de biens	14 000,00 €			
023			Virement à la section d'investissement			45 608,47 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT				42 000,00 €	0,00 €	73 608,47 €	31 608,47 €
SOLDE FONCTIONNEMENT				42 000,00 €		42 000,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT							
Chapitre	Compte	Opération	Libellé	Recettes		Dépenses	
				Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
040	315		Terrains à aménager			14 000,00 €	
040	315		Terrains à aménager		986 509,06 €		
040	335		Stocks en cours de production	283 741,53 €			
040	3555		Stocks de produits finis	671 159,06 €			
021			Virement de la section de fonctionnement	45 608,47 €			
TOTAL INVESTISSEMENT				1 000 509,06 €	986 509,06 €	14 000,00 €	0,00 €
SOLDE INVESTISSEMENT				14 000,00 €		14 000,00 €	
SOLDE GENERAL				56 000,00 €		56 000,00 €	

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.2312-1 et D.2342-2;
Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 4 décembre 2025 ;

Madame le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Approuve** la décision modificative n°1 du Budget annexe ZAM Chauveton telle que présentée ci-dessus.

Le 17 décembre 2025

Madame Le Maire
Chantal EYMEoud



Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.